



Le programme de bourses en musique et en arts de la Fondation Jean-Paul-Fortin

Fondation Jean-Paul-Fortin

Enseignant au District scolaire, cercle 33 d'Edmundston, Jean-Paul Fortin a contribué largement à l'essor de la musique dans la région et à son implantation en milieu scolaire, notamment à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Saxophoniste de talent, professeur de musique, humaniste et excellent communicateur, c'est avec le désir de perpétuer son souvenir que la Fondation porte son nom.

Description

La **Fondation Jean-Paul-Fortin** offre annuellement quatre bourses de mérite d'une valeur de 2000\$ chacune à des candidats/candidates de la région ayant fréquenté une des écoles secondaires du District scolaire francophone du Nord-Ouest (Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, Polyvalente Thomas-Albert, Polyvalente A.-J.-Savoie, école Grande-Rivière et école Marie-Gaétane) ou du District scolaire anglophone de l'Ouest (*Saint Mary's Academy* et école *John Caldwell*)

Domaines

Bourse FJPF-Jean-Paul-Fortin accordée aux candidats/candidates inscrits/tes dans un programme de **musique et/ou d'arts** :

- musique (classique ou non classique)
- arts visuels: sculpture, peinture, dessin, photographie
- arts médiatiques : cinéma, vidéo, nouveaux médias
- arts littéraires : roman, prose, nouvelles, poésie, conte

Bourse FJPF-Gary-Mersereau accordée aux candidats/candidates inscrits/tes dans un programme **d'arts de la scène et/ou de musique** :

- arts de la scène : théâtre (incluant les marionnettes), danse, humour, mime, chant
- arts du cirque
- musique (classique ou non classique)

Bourse FJPF-Mgr-Lionel-Daigle accordée aux candidats/candidates inscrits/tes dans un programme de **musique** (interprétation, composition)

Bourse FJPF- Sœur Alda Boulay accordée aux candidats/candidates inscrits/tes dans un programme de **musique et/ou de l'enseignement de la musique**

Durée

Un an. Le candidat/candidate peut soumettre une demande de reconduction de sa bourse pour les années subséquentes de son programme d'études.

Conditions d'admissibilité

- être détenteur ou détentrice d'un diplôme d'études d'une école secondaire du DSF-NO ou du DSAO
- être officiellement admis (e) dans une université, un collège ou une école spécialisée dans le domaine de la musique ou des arts
- être aux études à temps plein
- avoir un bon rendement académique
- fournir un curriculum vitae à jour
- annexer une lettre de motivation; doit tenir sur une page, format lettre (objectifs, sources d'inspiration, capacité à respecter l'échéancier du programme)

- annexer un relevé de notes officiel des années d'études secondaires et des années d'études postsecondaires
- fournir une lettre d'appui/référence d'une personne attestant de ta capacité à entreprendre une carrière dans le domaine choisi. La lettre d'un employeur n'est pas acceptée.

Date limite d'application

La date de tombée pour le dépôt de la candidature est fixée au **15 novembre à 23h59**. Prière de transmettre le formulaire par courriel ainsi que tous les documents requis (courriel : bourses@fondationjpf.com) Les bourses sont remises au deuxième semestre de l'année d'étude, soit en février.